



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

N°33

Message du Comité d'agglomération
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'adoption
du budget 2016
de l'Agglomération de Fribourg**

Séance du Conseil d'agglomération du 8 octobre 2015

Sommaire

I. Généralités	1
<i>Salaires et retenues sociales</i>	1
II. Budget de fonctionnement 2016 : commentaires.....	1
0. Administration.....	1
010. Conseil d'agglomération.....	1
011. Comité d'agglomération.....	2
020. Administration générale.....	2
3. Culture.....	3
6. Mobilité.....	4
a) Administration du domaine de la mobilité.....	4
b) Coûts d'exploitation des transports publics.....	5
7. Aménagement.....	6
8. Economie.....	7
830. Promotion touristique.....	7
840. Promotion économique.....	7
9. Finances.....	8
991. Participation des communes membres.....	8
III. Budget d'investissement 2016 : commentaires.....	9
Généralités.....	9
6. Mobilité.....	9
7. Aménagement.....	11
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération.....	12

Annexes

- Annexe 1 : Budget 2016 de l'Agglomération (budget de fonctionnement et budget d'investissement)
- Annexe 2 : Tableau récapitulatif des coûts par domaine et par commune
- Annexe 3 : Projet d'arrêté sur le budget de fonctionnement 2016
- Annexe 4 : Projet d'arrêté sur le budget d'investissement 2016 / partie mobilité
- Annexe 5 : Projet d'arrêté sur le budget d'investissement 2016 / partie aménagement

33 - 2011-2016 : Message en vue de l'adoption du budget 2016 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Comité d'agglomération (ci-après : Comité) vous soumet le budget de l'Agglomération de Fribourg (ci-après : Agglomération) pour l'exercice 2016. Le présent message et ses annexes ont été validés par le Comité le 27 août 2015 et transmis pour examen à la Commission financière du Conseil d'agglomération (ci-après : Conseil).

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération se présente comme suit :

- Total des charges : CHF 28'316'000,
- Total des produits : CHF 28'316'000.

Ce budget donne lieu à une augmentation de CHF 117'800.

Salaires et retenues sociales

La projection des salaires à verser aux collaborateurs de l'Agglomération se base par défaut sur l'hypothèse d'une progression d'un échelon pour les collaborateurs entrés en fonction avant le 1^{er} juillet 2015.

Une variation particulière est toutefois constatée dans les salaires au présent budget, en lien avec d'importants changements de personnel intervenus en 2015. Si les charges sociales sont elles-mêmes impactées par ce phénomène, le niveau des cotisations LPP est aussi influencé à la baisse en raison du changement de caisse de pension intervenu au 1^{er} janvier 2015, pour un impact d'environ CHF 8'400.

II. Budget de fonctionnement 2016 : commentaires

0. Administration

Le total des charges s'élève à CHF 941'600 pour des produits escomptés de CHF 56'700. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 884'900, diminuant de CHF 109'900 par rapport au budget 2015.

010. Conseil d'agglomération

010.300.00 / 010.300.10 / 010.300.20 / 010.300.30

Le nombre de séances de l'organe législatif a été estimé comme suit :

- 3 séances du Conseil,
- 6 séances de la Commission financière,
- 6 séances de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,
- 6 séances du Bureau du Conseil.

010.317.00

Il est tenu compte d'une augmentation des frais de réception et de délégation du Conseil, eu égard à certains coûts supplémentaires à prévoir en lien avec le changement de législature.

011. Comité d'agglomération

011.300.00

Ce montant inclut les jetons de présence et les vacances des membres du Comité. Il se base sur un volume de travail et un nombre de séances qui, planifiées pour 2016, seront vraisemblablement moins élevées qu'en 2015.

011.317.00

Il est tenu compte d'une augmentation des frais de réception et de délégation du Comité, eu égard à certains coûts supplémentaires à prévoir en lien avec le changement de législature.

020. Administration générale

020.301.00

Une diminution de masse salariale s'explique par l'écart de classification entre la Directrice démissionnaire et le Secrétaire général qui lui a succédé en août 2015.

Au 1^{er} janvier 2016, la dotation en personnel administratif sera la suivante :

- un équivalent plein temps pour le poste de Secrétaire général,
- deux équivalents plein temps pour le secrétariat administratif,
- un équivalent plein temps pour les finances et la gestion administrative des ressources humaines.

020.309.00

Pour une raison de flexibilité dans l'octroi de formations, le montant attribué aux frais y relatifs fait désormais l'objet d'une rubrique unique au chapitre de l'administration générale. Pour rappel, un montant de CHF 2'000 est globalement prévu par collaborateur.

020.310.21

Le montant des frais d'annonces est lié à une stabilisation des effectifs de l'administration.

020.311.00

Le montant prévu pour le matériel de bureau se fonde sur les constats empiriques des années précédentes. Il est inférieur à celui du budget 2015, ce dernier tenant compte d'une acquisition ponctuelle en licences logicielles.

020.311.01

Le montant budgété en matière d'équipements et de mobilier de bureau se fonde sur les constats empiriques des années précédentes. Il est inférieur au montant correspondant du budget 2015, caractérisé par l'acquisition d'un nouveau serveur.

020.318.00

Une augmentation des primes d'assurance est prévue, eu égard à la reconduction de la police de responsabilité civile de l'Agglomération, et compte tenu d'une augmentation de la masse salariale.

020.318.10

Une légère diminution des frais administratifs est prévue, eu égard au fait que des charges supérieures à la moyenne ont, en raison du PA3, été prévues pour 2015.

020.318.20

Une diminution est prévue en matière d'émoluments de chancellerie. En effet, en raison de l'élaboration du PA3 (examen préalable et examen final), l'année 2015 donnait lieu à des charges plus importantes à cette rubrique.

020.318.50

Le montant prévu au titre des frais internet relève des constats empiriques des années précédentes. Il tient compte aussi de l'acquisition de modules voués à rendre le site web de l'Agglomération plus fonctionnel. Pour rappel, des charges supérieures avaient été prises en compte au budget 2015, en raison de la refonte dudit site web.

020.318.60

Le budget prévu au titre des frais de traduction de l'administration générale relève des constats empiriques des années précédentes. Un montant plus important avait été porté au budget 2015 en raison de travaux indirectement liés à l'élaboration du PA3, ainsi que de traductions rendues nécessaires à la refonte du site web de l'Agglomération.

020.390.00

Un montant nul est prévu pour les amortissements de l'administration générale. En effet, le mobilier et les équipements, qui y donnaient lieu, ont été intégralement amortis dans les comptes 2014.

3. Culture

Le total des charges de la culture s'élève à CHF 2'219'300 pour des produits se montant à CHF 26'400. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 2'192'900, représentant une diminution de CHF 18'700 par rapport au budget 2015.

300.300.00

Le montant prévu en jetons et frais de la Commission culturelle repose sur les données empiriques des exercices précédents. Il fait l'objet d'une diminution en comparaison du budget 2015, qui tenait compte de la renégociation des subventions pluriannuelles 2016-2018.

300.309.00

voir l'explication de la rubrique 020.309.00

300.317.00

Le budget des frais de réception et de délégation de la culture est inférieur au montant prévu pour l'exercice 2015, ce dernier ayant nécessité une dotation supplémentaire en lien avec la renégociation des subventions pluriannuelles 2016-2018.

300.318.00

Le montant prévu pour les traductions repose sur les données empiriques des exercices précédents. Il fait l'objet d'une diminution par rapport à 2015, exercice dans le cadre duquel des coûts supplémentaires étaient prévus pour la rédaction du nouveau site web de l'Agglomération et la renégociation des conventions pluriannuelles 2016-2018.

300.365.10 / 300.365.20 / 300.365.50

Le Comité rappelle que, de 2013 à 2015, les budgets de l'Agglomération en matière de subventions culturelles (pluriannuelles, annuelles et extraordinaires) ont suivi une augmentation de CHF 120'000 par année. Pour rappel, cette évolution correspondait à un rattrapage sur trois ans, relevant d'une volonté de conformer l'Agglomération à la politique de financement précédemment appliquée par Coriolis Promotion (dotation de CHF 25/habitant).

Au vu des incidences qu'ont les mesures d'économies de l'Etat de Fribourg (ci-après : canton) sur les finances des communes, le Comité est favorable à la suspension en 2016 de toute progression aux rubriques concernées. Il propose donc, au Conseil, l'adoption d'un montant total de CHF 2'020'000 pour le subventionnement des activités culturelles régionales. Ce montant se compose de CHF 1'500'000 de subventions pluriannuelles (300.365.10) et de CHF 520'000 de subventions annuelles et extraordinaires (300.365.20). Le Comité souhaite toutefois se réserver la possibilité d'adapter cette répartition entre rubriques, afin de disposer d'une certaine flexibilité dans sa politique de subventionnement.

300.365.50

Le Comité a décidé de diminuer son soutien à la CarteCulture en 2016. Cette adaptation, qui relève des constats du Comité en regard des évaluations trimestrielles de cette démarche en 2014, déploiera déjà ses effets dans les comptes 2015.

300.452.10

Le montant prévu des participations des communes non-membres à la culture repose sur une estimation prudente, qui tient compte de la situation financière actuelle des collectivités publiques.

6. Mobilité

Le total des charges de la mobilité s'élève à CHF 23'151'500 pour des produits se montant à CHF 12'918'400. Il en découle un solde à charge des communes membres de CHF 10'233'100, représentant une augmentation de CHF 54'300 par rapport au budget 2015.

a) Administration du domaine de la mobilité

650.301.00

La rubrique de traitement du personnel de la mobilité fait l'objet d'une diminution suite à l'engagement en mai 2015 d'un ingénieur en transport. Le poste concerné était déjà pris en compte dans les budgets des exercices précédents. Or, les conditions effectives d'engagements donnent lieu à une diminution du montant budgété.

Le montant prévu correspond à deux postes de collaborateurs scientifiques à plein temps.

650.301.10

Le Comité prévoit la création d'une place de stage, pourvue à hauteur d'un équivalent plein temps annuel et affectée à parité aux domaines de la mobilité et de l'aménagement.

650.309.00

Voir l'explication de la rubrique 020.309.00

650.317.00

Le montant prévu en frais de réception et de délégation fait l'objet d'une augmentation. Il y est tenu compte de l'organisation d'une séance d'information relative au PA3 ainsi que d'un nombre plus important de séances, en raison du renouvellement des organes de l'Agglomération en 2016. Une logique identique s'applique à la rubrique correspondante de l'aménagement.

650.318.10

Le budget prévu au titre des honoraires et frais d'études est principalement lié à des mandats à attribuer dans les thématiques suivantes :

- potentiels des transports publics (notamment concernant les lignes 9 et 10),
- stationnement et parkings d'échange (ci-après : P+R),
- thématiques diverses, incluant notamment le stationnement des deux roues et la mobilité piétonne.

650.318.15

Compte tenu de l'engagement en 2015 d'un ingénieur en transports, aucun montant n'est à prévoir au titre de mandat d'assistance technique.

650.318.90

La rubrique des prestations de tiers porte généralement sur des frais d'impression et de communication spécifiques à des projets de mobilité. Le montant prévu correspond à une estimation globale, en relation avec les travaux que le DAEM prévoit de mettre en œuvre suite au renforcement en 2015 de son personnel administratif. Une dotation identique est prévue à la rubrique correspondante de l'aménagement.

650.390.00

L'amortissement des investissements se rapportant à la mobilité fait l'objet d'une imputation interne, rattachée à des frais d'études ainsi qu'à la participation de l'Agglomération à des projets d'infrastructures de mobilité, principalement en lien avec le Projet d'agglomération de deuxième génération (ci-après : PA2), respectivement le Plan directeur d'agglomération (ci-après : PDA).

650.390.10

La charge des intérêts se rapportant aux investissements de la mobilité fait l'objet d'une imputation interne. Elle se rattache à des emprunts conclus en vue du financement de projets de mobilité et de frais d'études, principalement dans le cadre du PA2, respectivement du PDA.

650.434.00

Les charges et recettes prévues en lien avec les taxes d'utilisation P+R se basent sur les données effectives de l'exercice 2014.

650.461.20

Le Comité estime, à CHF 40'000, l'aide financière versée par le canton pour des études de mobilité budgétées au titre du fonctionnement.

b) Coûts d'exploitation des transports publics

650.364.00

Le Comité relève que l'offre 2016 des TPF s'élève à CHF 22'150'000. Il précise que ladite offre exclut la nouvelle ligne n°10. Par ailleurs, elle donne lieu à une réduction de coûts tout en proposant des améliorations de prestations par rapport à l'année dernière. En matière de coûts, la diminution constatée correspond principalement à des investissements consentis qu'il n'y a plus lieu de financer dès 2016. L'amélioration des prestations porte quant à elle sur les lignes suivantes :

- Ligne 4 / Auge-Gare : cadences au quart d'heure prolongées jusqu'à 21h depuis le départ de l'Auge.
- Ligne 6 / Guintzet-Gare-Musy : cadences au quart d'heure prolongées jusqu'à 22h depuis le départ du Guintzet. La présente offre est également valable pour les samedis et dimanches.

Le montant ces deux prestations supplémentaires est de l'ordre de CHF 275'000.

650.364.05

Le Comité prévoit un montant de CHF 4'500 au titre de participation à la sous-couverture de la société Moonliner, anticipée en 2016, sur sa ligne M-17.

650.461.10

Le Comité rappelle qu'une modification des dispositions de la loi sur les transports, adoptée par le Grand Conseil le 8 octobre 2013 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, aboutit à la diminution de 60% à 57.5% du taux légal du subventionnement cantonal.

Il rappelle d'autre part que le mécanisme de subventionnement cantonal en la matière donne lieu à un double plafonnement. Celui-ci est, d'une part, déterminé par le montant retenu au budget du canton, d'autre part par le taux de couverture réel des lignes, en application de l'article 13 du règlement d'exécution de la loi sur les transports.

Eu égard aux informations dont l'Agglomération dispose en l'état, le budget 2016 tient compte d'un subventionnement cantonal aux coûts d'exploitation des transports publics s'élevant à CHF 12'736'200, correspondant à 57.5% du montant porté au compte 650.364.00. Il en ressort un solde à la charge des communes de CHF 9'413'800, soit une diminution de CHF 21'200 par rapport au budget 2015.

7. Aménagement

Le total des charges de l'aménagement s'élève à CHF 504'800, pour des produits se montant à CHF 24'000. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 480'800, représentant une augmentation de CHF 127'800 par rapport au budget 2015.

790.301.00

Le traitement du personnel de l'aménagement tient compte de l'engagement, à 80%, d'un aménagiste supplémentaire en 2015. En l'état, il correspond à deux postes de collaborateurs scientifiques pour 1.4 équivalent plein temps.

790.301.10

Voir l'explication de la rubrique 650.301.10

790.309.00

Voir l'explication de la rubrique 020.309.00

790.317.00

Voir l'explication du compte 650.317.00

790.318.10

Le budget prévu au titre des honoraires et frais d'études est principalement lié à des mandats à attribuer dans les thématiques suivantes :

- stratégie de localisation et inventaire des besoins en zones d'activité pour la petite industrie et l'artisanat,
- principes d'aménagement selon la typologie d'espaces publics.

790.318.90

Voir l'explication de la rubrique 650.318.90

790.390.00

L'amortissement des investissements fait l'objet d'une imputation interne rattachée à des frais d'études dans le domaine de l'aménagement, principalement entreprises dans le cadre du PA2, respectivement du PDA.

790.390.10

La charge d'intérêts, se rapportant aux investissements de l'aménagement, fait l'objet d'une imputation interne. Ce montant porte sur des emprunts conclus en vue du financement des frais d'études relevant de l'aménagement, principalement dans le cadre du PA2, respectivement du PDA.

8. Economie

830. Promotion touristique

830.365.01

La subvention annuelle requise pour l'exécution du contrat de prestations avec Fribourg Tourisme et Région s'élève à CHF 590'000.

Ce contrat est tacitement reconduit par périodes de cinq ans et la prochaine échéance est fixée au 31 décembre 2016.

840. Promotion économique

Le total des charges de la promotion économique s'élève à CHF 214'800, pour des produits se montant à CHF 30'800. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 184'000, représentant une diminution de CHF 44'000 par rapport au budget 2015.

840.301.00

La dotation de la promotion économique reste fixée à un équivalent plein temps. Toutefois, des changements dans l'organisation du personnel ont abouti à l'engagement d'une nouvelle collaboratrice en mars 2015. Or, la rubrique des traitements y relative a été adaptée aux conditions d'engagement de l'intéressée.

840.309.00

Voir l'explication de la rubrique 020.309.00

840.318.10

Le montant porté à cette rubrique porte sur des frais d'études économiques particulières qui, en 2016, incluent notamment des thématiques économiques en lien avec le Projet d'agglomération de troisième génération (ci-après : PA3).

840.318.20

Le montant prévu au titre d'actions de promotion économique porte sur l'organisation de différents ateliers avec les entreprises. Il inclut d'autre part la participation de l'Agglomération à un projet d'écologie industrielle dans les communes de Corminboeuf, Givisiez et Granges-Paccot.

840.318.90

Le montant budgété en matière de prestations de tiers porte sur des frais relatifs à la conception et la production matérielle de supports de communications.

840.319.00

Un montant de CHF 22'000 est globalement prévu pour les cotisations à des associations. Il porte principalement sur l'affiliation de l'Agglomération à Région Capitale Suisse (RCS). Pour 2016, ce chiffre est calculé comme suit : l'Agglomération bénéficie de 14 voix, dont chacune est assortie d'une quote-part de CHF 1'462, donnant lieu à une cotisation totale de CHF 20'468.

840.461.10

Le Comité prévoit un total de CHF 13'800 en subventions de la part d'Innoreg, selon confirmation par cette institution.

Ce montant comprend CHF 7'800 versés en vertu du soutien par l'Agglomération au développement de projets de Nouvelle Politique Régionale (NPR). Un montant de CHF 6'000 est d'autre part à percevoir en lien avec les informations sur les terrains disponibles que l'Agglomération communique régulièrement au canton.

9. Finances

991. Participation des communes membres

Sans tenir compte du financement des transports publics, la participation totale des communes membres au budget de fonctionnement 2016 de l'Agglomération se monte à CHF 5'165'000.00, correspondant à une hausse de CHF 30'700 en comparaison du budget 2015.

Les participations financières des communes membres sont détaillées dans l'annexe 2.

Le tableau suivant présente une synthèse, ventilée par rubriques comptables, des charges, des produits (hors participation des communes membres) ainsi que de la sous-couverture qui en résulte :

	Charges CHF	Produits CHF	Sous-couverture à charge des communes membres CHF
0. Administration	941'600	56'700	884'900
300. Culture	2'219'300	26'400	2'192'900
650. Mobilité	23'151'500	12'918'400	10'233'100
790. Aménagement	504'800	24'000	480'800
830. Tourisme	590'000	0	590'000
840. Promotion économique	214'800	30'800	184'000
9. Finances	694'000	676'400	17'600
TOTAL	28'316'000	13'732'700	14'583'300

Conformément aux Statuts de l'Agglomération, la participation financière de Düdingen aux coûts de fonctionnement est, du point de vue des promotions économique et touristique, influencée par sa participation financière à l'association de communes Region Sense. Ce financement est, en effet, déduit des parts de la commune pour ces domaines et réparti entre l'ensemble des communes membres selon la clé agglo 2016. Or, ce mécanisme présente un impact sur la participation relative de chaque commune et a une influence sur la répartition, telle que définie à la base par la clé statutaire dite "agglo".

Les tableaux suivants font état des montants à la charge des communes pour la promotion touristique et pour la promotion économique:

<i>Promotion touristique</i>					<i>Promotion économique</i>				
Communes	Clé agglo 2016	Montant CHF	Autre partici- pation CHF	Total CHF	Communes	Clé agglo 2016	Montant CHF	Autre partici- pation CHF	Total CHF
Avry	2.31%	14'152		14'152	Avry	2.31%	4'956		4'956
Belfaux	3.74%	22'938		22'938	Belfaux	3.74%	8'032		8'032
Corminboeuf	2.73%	16'713		16'713	Corminboeuf	2.73%	5'852		5'852
Düdingen	9.58%	58'755	-22'992	35'763	Düdingen	9.58%	20'575	-30'656	-10'081
Fribourg	46.88%	287'372		287'372	Fribourg	46.88%	100'631		100'631
Givisiez	3.93%	24'118		24'118	Givisiez	3.93%	8'446		8'446
Granges- Paccot	3.88%	23'781		23'781	Granges- Paccot	3.88%	8'328		8'328
Marly	9.90%	60'710		60'710	Marly	9.90%	21'259		21'259
Matran	1.96%	12'021		12'021	Matran	1.96%	4'209		4'209
Villars-sur- Glâne	15.08%	92'433		92'433	Villars-sur- Glâne	15.08%	32'368		32'368
Total	100.00%	612'992	-22'992	590'000	Total	100.00%	214'656	-30'656	184'000

III. Budget d'investissement 2016 : commentaires

Généralités

Le Comité rappelle qu'il a entrepris, en 2014, une modification de la procédure d'octroi de subventions par l'Agglomération.

Jusqu'alors, son subventionnement aux communes faisait, en effet, l'objet d'une libération de crédit par le Conseil après réalisation de la mesure concernée. Or, afin de fournir aux communes des garanties supplémentaires pour la mise en œuvre de leurs projets, les crédits concernés devaient désormais être octroyés par le Conseil avant la réalisation des objets.

Un tel mode de fonctionnement impliquait que le Comité porte, au budget d'investissement, l'ensemble des mesures pour lesquelles il s'attendait à recevoir des demandes de subvention de la part des communes à l'exercice concerné. L'absence d'un projet au budget d'investissement de l'Agglomération ne représentait toutefois pas un obstacle rédhibitoire à sa réalisation. Un préavis du Comité était en effet délivré à la commune et la subvention n'était dans tous les cas vouée à être versée qu'à l'issue des travaux, sur réception du décompte final. Toutefois, une telle absence au budget pouvait représenter un frein que le Comité cherchait autant que possible à éviter.

Les enseignements tirés suite à l'adoption de telles modalités de subventionnement laissent aujourd'hui ressortir des difficultés considérables dans son application pratique. Aussi, le Comité souhaite-t-il revoir quelques éléments de la procédure d'octroi, ce qui impacte les principes qui sous-tendent le budget d'investissement. Ainsi, dans l'attente d'une nouvelle détermination complète sur la procédure, le Comité propose, dans une première étape, de ne faire figurer au budget d'investissement 2016 que les objets liés à un subventionnement effectif en cours d'année.

Sur cette base et pour des questions de versements en cascade entre la Confédération, le canton et l'Agglomération, les mesures cofinancées par la Confédération sont exclues, de fait, du présent budget, puisque aucun cofinancement fédéral ne sera reversé à l'Agglomération en 2016. Par ailleurs, le Comité met l'accent sur le fait que les montants prévus pour les mesures dont le coût total a été chiffré dans le PA2 sont agrémentés d'une estimation du renchérissement et de la TVA, en accord avec la pratique fédérale en la matière et dans le prolongement du procédé adopté pour le budget de l'année 2015 sur cette question.

6. Mobilité

Le total net des investissements budgété pour la partie mobilité est évalué par le Comité à CHF 924'800 et se décompose comme suit :

	<i>Montants CHF</i>
Projets devant faire l'objet d'un message	1'574'800
- Mesures hors-PA2	560'000
- Mesures PA2	1'014'800
Subventions reçues	-650'000
TOTAL	924'800

650.522.00

Le montant porté à cette rubrique est budgété en vue du subventionnement de mesures qui ne peuvent pas être prévues au moment de l'élaboration du budget. Il en est de même concernant la rubrique équivalente de l'aménagement (790.509.00).

650.522.38

Suite à l'analyse de la stratégie de développement du réseau de vélos en libre-service (VLS) mandatée par le Comité en 2014, l'Agglomération est actuellement dans l'attente de la détermination du groupe de travail intercommunal sur la suite du processus, prévue pour la fin 2015. En fonction de la décision des communes, propriétaires des stations, le montant de CHF 300'000 devrait être affecté au redéploiement et à la poursuite du développement de ce réseau par le subventionnement de nouvelles stations.

650.522.74

Malgré un premier agrandissement de 60 places de stationnement, réalisé en 2012 et portant le nombre total de places à 110, le P+R de Corbaroche est à nouveau régulièrement saturé. Afin de répondre à la demande grandissante des pendulaires, une nouvelle extension devrait être réalisée. En fonction de la place restante sur les parcelles en question, le nombre de places à créer serait de 35, portant ainsi la capacité totale de cette infrastructure à 145.

650.509.16

Le montant de CHF 30'000 est prévu pour la réalisation de la mesure de gestion de la mobilité « C – Stationnement P+R » du PA2. Il s'agit notamment de procéder à une refonte de la politique de stationnement dans les P+R de l'agglomération avec l'objectif de mettre en place une offre lisible et cohérente, de réviser le règlement actuel et d'introduire une tarification plus adéquate.

650.522.39

La mesure 11.1 du PA2 vise à améliorer la vitesse commerciale des bus circulant à la Rue Saint-Pierre en direction du Bourg, par le déplacement de l'arrêt et la modification de la régulation lumineuse de la traversée piétonne. Le Comité propose de prévoir une subvention de 50% du coût total de la mesure mentionnée dans le PA2, soit CHF 2'900. Les travaux et la mise en service devraient intervenir entre la fin 2015 et le début 2016.

650.522.50/51

Les mesures 22.8 et 22.9 du PA2 prévoient l'aménagement de bandes cyclables à la Route du Soleil et à la Route du Coteau sur le territoire de la commune de Villars-sur-Glâne. Le Comité propose une subvention de CHF 1'700 pour chacune de ces mesures.

650.522.55

La mesure 41.16 du PA2 vise à sécuriser la traversée piétonne située à proximité de l'arrêt Belle-Croix sur la route de Moncor et à améliorer les conditions d'évolution des mobilités douces dans ce secteur. Cette mesure est prévue en 2016 par la commune de Villars-sur-Glâne. Le Comité propose une subvention de CHF 15'300.

650.522.57

La mesure 43.9 du PA2 prévoit la valorisation de la traversée de la localité de Belfaux sur la Route cantonale Fribourg – Payerne entre le restaurant « Le Mouton » et le carrefour de la Route d'Autafond. Cette mesure vise notamment à améliorer les conditions de circulation des mobilités douces et à limiter les nuisances du trafic individuel motorisé. Il est prévu que le canton participe à la réalisation de cet aménagement à hauteur d'environ 60% (répartition non définitive). Le montant de la subvention de l'Agglomération proposée par le Comité est de CHF 618'300, ce qui correspond à 50% de la part communale.

650.522.67

La mesure 22.14 du PA2 prévoit l'aménagement d'une bande cyclable à la Route de Chavully sur la commune de Granges-Paccot. La réalisation de cet aménagement devrait intervenir en 2016 et donner lieu à une subvention de CHF 2'900.

650.522.75

Le montant de CHF 342'000 est prévu pour la réalisation de la mesure de gestion de la mobilité « A – Mise en œuvre d'une centrale de régulation du trafic » du PA2. Cette mesure a pour objectif de mettre en place un système qui permette de fluidifier le trafic en optimisant le volume de circulation automobile et de prioriser les transports publics sur les principaux axes d'entrée de l'agglomération.

6.2 Recettes d'investissement

650.660.98

Voir l'explication sous Généralités

650.661.04

Le Comité projette d'adresser, au Service de la Mobilité (SMo), une demande de subventionnement cantonal pour des projets de mobilité. Cette demande est rendue possible par la dotation d'un nouveau fonds cantonal destiné à soutenir les investissements réalisés par les communautés régionales de transport.

7. Aménagement

Le total net des dépenses d'investissement pour la partie aménagement est évalué par le Comité à CHF 305'000. Il se décompose comme suit :

	<i>Montants CHF</i>
Projets devant faire l'objet d'un message	345'000
- Mesures PA2	345'000
Subventions reçues	-40'000
TOTAL	305'000

7.1 Dépenses d'investissement

790.509.00

v. explication de la rubrique 650.522.00

790.509.12

Suite à la réalisation de l'étude « Accessibilité de la gare de Givisiez », dont le crédit a été accepté par le Conseil lors de sa séance du 10 avril 2014, le Comité souhaite profiter de la dynamique créée par le projet de modernisation de la gare ferroviaire pour traiter les autres aspects de la mesure du site stratégique de Givisiez. Ceux-ci concernent notamment la restructuration urbaine dans les quartiers voisins de la gare, la densification de la zone industrielle et le tissage des différentes entités territoriales de Givisiez autour de sa nouvelle centralité.

790.509.13

Le montant de CHF 20'000 est prévu pour une étude de mise en œuvre de la mesure U-A07 du PA2. Cette étude s'inscrit dans la continuité des différents travaux d'analyse menés par les communes de Fribourg et Granges-Paccot, sur le Plateau d'Agy.

790.509.14

La commune de Marly souhaite lancer les études concernant la restructuration de sa centralité de Marly-Cité en 2016, en parallèle à la révision de son plan d'aménagement local. Le Comité entend participer à cette démarche dans le cadre de la mise en œuvre d'une partie de la mesure U-A13 du PA2 et propose, au Conseil, de la subventionner à hauteur CHF 35'000.

790.509.15

Sur la base des résultats de l'étude Raum+ rendus en automne 2015, le Comité souhaite lancer une stratégie de densification dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure d'urbanisation U-B01. Un montant de CHF 60'000 est proposé à cette fin.

7.2 Recettes d'investissement

790.660.11

Le montant prévu au titre de participation fédérale au projet-modèle "Espace ouverts Fribourg / Freiraum Freiburg" correspond à l'acompte que l'Agglomération doit recevoir en 2016 pour cet objet. Pour rappel, la dépense d'investissement y relative avait été intégralement prise en compte au budget 2015.

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité propose, au Conseil, d'adopter le budget de fonctionnement, ainsi que le budget d'investissement de l'Agglomération, pour l'exercice 2016, selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

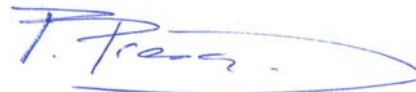
AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :



René Schneuwly

Le Secrétaire général :



Félicien Frossard

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget / Voranschlag 2016		Budget / Voranschlag 2015		Comptes / Rechnung 2014	
				Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
Récapitulation du budget de fonctionnement		Rekapitulation der Laufenden Rechnung							
Total Charges	Total Aufwand	28'316'000		28'198'200		26'358'285.02			
Total Produits	Total Ertrag		28'316'000		28'198'200		26'358'285.02		
Solde	Total	0	0	0	0				0.00
0. ADMINISTRATION		VERWALTUNG							
Charges	Aufwand	941'600		1'059'100		980'299.43			
Produits	Ertrag		56'700		64'300		64'097.96		
Solde	Saldo		884'900		994'800		916'201.47		
3. CULTURE		KULTUR							
Charges	Aufwand	2'219'300		2'235'300		2'118'091.30			
Produits	Ertrag		26'400		23'700		58'705.15		
Solde	Saldo		2'192'900		2'211'600		2'059'386.15		
6. MOBILITE		MOBILITÄT							
Charges	Aufwand	23'151'500		23'115'900		21'929'260.77			
Produits	Ertrag		12'918'400		12'937'100		12'410'657.85		
Solde	Saldo		10'233'100		10'178'800		9'518'602.92		
7. AMÉNAGEMENT		RAUMORDNUNG							
Charges	Aufwand	504'800		369'000		265'995.07			
Produits	Ertrag		24'000		16'000		34'914.78		
Solde	Saldo		480'800		353'000		231'080.29		
8. ÉCONOMIE		VOLKSWIRTSCHAFT							
Charges	Aufwand	804'800		853'400		766'354.89			
Produits	Ertrag		30'800		35'400		29'813.24		
Solde	Saldo		774'000		818'000		736'541.65		
9. FINANCES		FINANZEN							
Charges	Aufwand	694'000		565'500		298'283.56			
Produits	Ertrag		15'259'700		15'121'700		13'760'096.04		
Solde	Saldo		-14'565'700		-14'556'200		-13'461'812.48		

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget /	2016	Budget /	2015	Comptes /	2014
				Voranschlag	Produits	Voranschlag	Produits	Rechnung	Produits
				Charges	Ertrag	Charges	Ertrag	Charges	Ertrag
				Aufwand		Aufwand		Aufwand	Ertrag
0.	ADMINISTRATION	VERWALTUNG							
	Total Charges	Total Aufwand		941'600		1'059'100		980'299.43	
	Total Produits	Total Ertrag			56'700		64'300		64'097.96
	Solde	Total			884'900		994'800		916'201.47
010.	Conseil d'agglomération, Commission financière	Agglomerationsrat, Finanzkommission							
010.300.00	Traitement et jetons du conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates		9'500		12'100		7'800.00	
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission		2'700		2'700		1'750.00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU		3'300		4'400		1'250.00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros		3'600		3'000		3'700.00	
010.310.20	Frais de publications	Veröffentlichungen		5'000		6'000		1'786.60	
010.317.00	Frais de réceptions et de délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen		3'500		2'500		645.90	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar der Revisionsorgans		5'200		5'200		5'184.00	
010.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter		2'000		2'000		0.00	
	Total	Total		34'800	0	37'900	0	22'116.50	0.00
011.	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand							
011.300.00	Traitement et jetons du comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstands		90'000		95'000		75'566.55	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.		16'000		17'000		9'943.54	
011.317.00	Frais de réceptions et de délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen		4'000		4'000		2'233.60	
	Total	Total		110'000	0	116'000	0	87'743.69	0.00

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget /	2016	Budget /	2015	Comptes /	2014
				Voranschlag	Produits	Voranschlag	Produits	Rechnung	Produits
				Charges	Ertrag	Charges	Ertrag	Charges	Ertrag
				Aufwand		Aufwand		Aufwand	Ertrag
020.	Administration générale	Allgemeine Verwaltung							
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals		409'000		446'100		419'025.49	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber		1'800		3'600		3'600.00	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Hilfspersonal		0		0		19'829.40	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.		62'600		68'300		66'737.67	
020.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge		73'000		87'000		91'608.04	
020.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge		10'100		11'000		10'800.52	
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten		20'000		8'000		0.00	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf		9'000		9'000		5'720.05	
020.310.21	Frais d'annonces	Anzeigen		3'000		6'000		8'137.65	
020.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial		8'000		12'000		5'264.95	
020.311.01	Equipements et mobilier de bureau	Anlagen und Büromobiliar		12'300		31'500		853.20	
020.312.00	Electricité	Strom		2'500		2'500		1'860.40	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und -mobiliar		4'000		4'000		2'843.60	
020.315.01	Entretien des locaux	Unterhalt der Räumlichkeiten		8'700		8'000		8'615.45	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen		19'000		19'000		20'682.35	
020.316.00	Loyer	Miete		53'600		53'600		53'695.05	
020.316.01	Location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen		3'400		3'400		3'382.80	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen		3'000		3'000		1'187.60	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht, Mobiliar, usw.		1'800		1'500		1'166.80	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon, usw.)		29'000		33'000		21'280.50	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigebühren		3'000		6'000		784.00	
020.318.50	Frais internet	Internetkosten		8'000		10'000		4'671.15	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen		30'000		35'000		24'464.48	
020.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter		20'000		20'000		32'695.65	
020.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine		2'000		2'000		0.00	
020.319.20	Perte sur débiteur	Verlust auf Schuldner		0		0		-0.03	
020.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen		0		21'700		61'532.47	
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und der Versicherungen			0		0		879.75
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)			25'500		27'500		27'144.28
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)			29'100		34'700		33'957.89
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)			2'100		2'100		2'116.04
	Total	Total		796'800	56'700	905'200	64'300	870'439.24	64'097.96

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget / Voranschlag		Budget / Voranschlag		Comptes / Rechnung	
				2016	2015	2014	2014		
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
3.	CULTURE	KULTUR							
	Total Charges	Total Aufwand		2'219'300		2'235'300		2'118'091.30	
	Total Produits	Total Ertrag			26'400		23'700		58'705.15
	Total	Total			2'192'900		2'211'600		2'059'386.15
300.	Culture	Kultur							
300.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	Sitzungsgeld und Auslagen der Kulturkommission		4'000		7'000		2'500.00	
300.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals		111'300		109'200		106'585.05	
300.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen		3'600		3'600		3'600.00	
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.		17'100		16'900		16'462.06	
300.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge		22'400		21'200		20'503.76	
300.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge		2'900		2'900		2'768.01	
300.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten		0		2'000		0.00	
300.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen		2'500		5'000		1'491.90	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen		3'000		5'000		1'215.54	
300.318.10	Participation aux Assises de la culture	Beteiligung an der Kulturkonferenz "Assises de la Culture"		0		0		36'190.98	
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine		7'500		7'500		7'500.00	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrjährige Subventionen		1'500'000		1'500'000		1'424'000.00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen		520'000		520'000		460'274.00	
300.365.50	Soutien à la carte culture (Caritas)	Unterstützung "Kulturlegi" (Caritas)		25'000		35'000		35'000.00	
300.382.00	Attribution aux réserves	Einlagen in Reserven							
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)			6'900		6'800		6'661.57
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)			8'900		8'400		8'201.51
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass.)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und			600		500		576.09
300.452.10	Participation des communes non-membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden			10'000		8'000		19'138.00
300.452.30	Participation de tiers aux Assises de la Culture	Beteiligung Dritter an der Kulturkonferenz "Assises de la Culture"			0		0		24'127.98
	Total	Total		2'219'300	26'400	2'235'300	23'700	2'118'091.30	58'705.15

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget /		Budget /		Comptes /	
				Voranschlag		Voranschlag		Rechnung	
				Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
				Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
6.	MOBILITE	MOBILITÄT							
	Total Charges	Total Aufwand		23'151'500		23'115'900		21'929'260.77	
	Total Produits	Total Ertrag			12'918'400		12'937'100		12'410'657.85
	Total	Total			10'233'100		10'178'800		9'518'602.92
650.	Mobilité	Mobilität							
650.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals		223'700		246'500		110'674.29	
650.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen		4'500		0		0.00	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal		21'000		0		65'743.78	
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC,	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.		37'500		37'800		26'703.46	
650.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge		40'900		49'400		21'036.00	
650.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge		5'900		6'100		3'983.58	
650.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten		0		4'000		0.00	
650.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial		1'000		1'000		0.00	
650.317.00	Frais de réceptions et de délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen		3'500		3'000		115.60	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen		8'000		8'000		3'786.62	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien		60'000		80'000		53'228.20	
650.318.15	Mandat d'assistance technique	Auftrag für technische Unterstützung						41'881.85	
650.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter		20'000		20'000		5'813.40	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie		8'000		8'000		3'821.30	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine		200		1'000		170.00	
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionärin (TPF)		22'150'000		22'200'000		21'406'707.00	
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)		4'500		4'500		4'325.00	
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	Konvention mit IVTFR (P+R)		28'800		24'600		28'765.60	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen		20'000		20'000		14'236.00	
650.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen		384'800		278'300		119'783.76	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		129'200		123'700		18'485.33	
650.434.00	Taxes utilisation P+R	Benutzungsgebühren P+R			109'400		96'000		109'423.60
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)			15'200		15'200		10'783.17
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)			16'300		19'700		8'414.40
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass.)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und			1'300		1'200		734.68
650.452.10	Participation communes non-membres	Anteil der Nichtmitgliedgemeinden			0		0		125'552.00
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen			12'736'200		12'765'000		11'997'000.00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études	kantonale Subventionen für Studien			40'000		40'000		45'000.00
650.465.00	Participations reçues de tiers	Beteiligung Dritter			0		0		113'750.00
	Total	Total		23'151'500	12'918'400	23'115'900	12'937'100	21'929'260.77	12'410'657.85

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget /		Budget /		Comptes /	
				Voranschlag		Voranschlag		Rechnung	
				Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
				Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
7.	AMÉNAGEMENT	RAUMORDNUNG							
	Total Charges	Total Aufwand		504'800		369'000		265'995.07	
	Total Produits	Total Ertrag			24'000		16'000		34'914.78
	Total	Total			480'800		353'000		231'080.29
790.	Aménagement régional	Regionale Raumplanung							
790.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals		158'200		110'800		73'735.69	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen		3'300		3'300		3'240.00	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal		21'000		0		0.00	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.		27'500		17'200		11'268.83	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge		30'200		21'600		12'523.19	
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge		4'500		2'900		1'848.61	
790.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten		0		2'000		2'138.00	
790.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial		1'000		1'000		258.15	
790.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen		3'500		3'000		1'064.50	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen		8'000		7'000		7'214.40	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien		60'000		50'000		49'900.00	
790.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter		20'000		20'000		1'053.90	
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie		8'000		8'000		3'821.30	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine		200		1'000		50.00	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen		147'800		106'800		91'713.08	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		11'600		14'400		6'165.42	
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)			11'100		6'900		4'555.07
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)			12'000		8'600		5'009.28
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass.)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und			900		500		350.43
790.451.00	Participation du Canton	Beteiligung des Kantons							25'000.00
	Total	Total		504'800	24'000	369'000	16'000	265'995.07	34'914.78

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget /		Budget /		Comptes /	
				Voranschlag		Voranschlag		Rechnung	
				Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
				Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
8.	ÉCONOMIE	WIRTSCHAFT							
	Total Charges	Total Aufwand		804'800		853'400		766'354.89	
	Total Produits	Total Ertrag			30'800		35'400		29'813.24
	Total	Total			774'000		818'000		736'541.65
830.	Promotion touristique	Tourismusförderung							
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region		590'000		590'000		590'000.00	
	Total	Total		590'000	0	590'000	0	590'000.00	0.00
840.	Promotion économique	Wirtschaftsförderung							
840.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals		115'700		145'900		107'209.02	
840.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber		0		3'600		2'700.00	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.		17'700		22'300		16'405.93	
840.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge		23'300		30'400		22'195.39	
840.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge		3'100		3'700		2'689.54	
840.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten		0		2'000		0.00	
840.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen		2'000		3'000		737.90	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen		3'000		4'000		508.36	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien		4'000		2'000		0.00	
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen Wirtschaftsförderung		20'000		20'000		2'169.95	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter		4'000		4'000		140.40	
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine		22'000		22'500		21'598.40	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)			7'200		8'900		6'624.31
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)			9'200		12'100		8'878.16
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass.)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und			600		600		510.77
840.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen			13'800		13'800		13'800.00
	Total	Total		214'800	30'800	263'400	35'400	176'354.89	29'813.24

FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG		Budget /		Budget /		Comptes /	
				Voranschlag		Voranschlag		Rechnung	
				Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
				Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
9.	FINANCES	FINANZEN							
	Total Charges	Total Aufwand		694'000		565'500		298'283.56	
	Total Produits	Total Ertrag			15'259'700		15'121'700		13'760'096.04
	Total	Total			-14'565'700		-14'556'200		-13'461'812.48
940.	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung							
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen		600		600		603.50	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen		140'800		138'100		24'650.75	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé	Kapitalzinsen und Verechnungssteuer			3'000		3'000		2'772.55
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen			140'800		138'100		24'650.75
	Total	Total		141'400	143'800	138'700	141'100	25'254.25	27'423.30
991.	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden							
991.452.01	Part d'Avry	Anteil Avry			233'617		241'932		215'566.81
991.452.02	Part de Belfaux	Anteil Belfaux			271'838		267'485		233'124.32
991.452.03	Part de Corminboeuf	Anteil Corminboeuf			260'658		265'235		243'040.83
991.452.04	Part de Düdingen	Anteil Düdingen			668'571		671'329		587'395.13
991.452.05	Part de Fribourg	Anteil Fribourg			8'584'603		8'536'555		7'953'791.98
991.452.06	Part de Givisiez	Anteil Givisiez			528'652		523'580		487'806.62
991.452.07	Part de Granges-Paccot	Anteil Granges-Paccot			591'781		544'655		486'968.43
991.452.08	Part de Marly	Anteil Marly			984'503		993'099		903'916.66
991.452.09	Part de Matran	Anteil Matran			197'837		202'948		184'563.47
991.452.10	Part de Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne			2'261'240		2'326'982		2'163'469.18
	Total	Total		0	14'583'300	0	14'573'800	0.00	13'459'643.43
998.	Autres postes	Übrige Posten							
998.319.00	Dépenses non spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben		20'000		20'000		0.00	
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)		115'300		69'500		69'478.31	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)		147'800		91'800		91'713.08	
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)		269'500		50'400		50'305.45	
998.332.00	Amortissements supplémentaires	Zusätzliche Abschreibungen		0		21'700		61'532.47	
998.332.20	Amortissements supplémentaires (études mobilité)	Zusätzliche Abschreibungen (Mobilitätsstudien)		0		6'000		0.00	
998.332.30	Amortissements supplémentaires (études aménagement)	Zusätzliche Abschreibungen (Raumplanungsstudien)		0		15'000		0.00	
998.332.40	Amortissements supplémentaires (autres projets mobilité)	Zusätzliche Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)		0		152'400		0.00	
998.490.00	Imputations internes des amortissements et dépenses non-spécif.	Interne Verrechnung nicht bestimmter Abschreibungen und Ausgaben			532'600		406'800		273'029.31
	Total	Total		552'600	532'600	426'800	406'800	273'029.31	273'029.31

INVESTISSEMENT		INVESTITIONEN		2016	
				Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen
Récapitulation du budget d'investissement		Überblick über die Investitionsrechnung			
	Total dépenses brutes	Total der Bruttoausgaben		1'919'800	
	Total recettes	Total der Einnahmen			690'000
	Total dépenses nettes	Total der Nettoausgaben			1'229'800
6.	TRANSPORTS	VERKEHR			
650.	Mobilité	Mobilität			
	<i>Projets devant faire l'objet d'un message</i>	<i>Projekte, die Gegenstand einer Botschaft sind</i>			
	<i>Mesures hors-PA2</i>	<i>Massnahmen ausserhalb AP2</i>			
650.522.00	Mesures de mobilité non-déterminées	Nicht festgelegte Mobilitätsmassnahmen		200'000	
650.522.38	Développement du réseau VLS	Entwicklung des VLS-Netzes		300'000	
650.522.74	Extension du P+R Corbaroche	Erweiterung des P+R Corbaroche		60'000	
	Total mesures hors-PA2	Total Massnahmen ausserhalb AP2		560'000	0
	<i>Mesures PA2</i>	<i>Massnahmen AP2</i>			
650.509.16	Mesure PA2 C: Stationnement P+R	Massnahme AP2 C: P+R Parkieranlage		30'000	
650.522.39	Mesure PA2 11.1: Déplacement de l'arrêt de bus St-Pierre avant la traversée piétonne	Massnahme AP2 11.1: Versetzung der Bushaltestelle St-Pierre vor dem Fussgängerstreifen (in Richtung Altstadt) und		2'900	
650.522.50	Mesure PA2 22.8: Aménagement d'une bande cyclable dans le sens montant sur la route du Soleil	Massnahme AP2 22.8: Gestaltung einer Fahrradspur in steigender Richtung entlang der Route du Soleil		1'700	
650.522.51	Mesure PA2 22.9: Aménagement d'une bande cyclable dans le sens montant sur la route du Coteau, aux Dailles	Massnahme AP2 22.9: Gestaltung einer Fahrradspur in steigender Richtung entlang der Route du Coteau, Les Dailles		1'700	
650.522.55	Mesure PA2 41.16: Réaménagement des arrêts et traversées piétonnes, à l'arrêt Belle-Croix sur la route de Moncor	Massnahme AP2 41.16: Neugestaltung der Bushaltestellen und Fussgängerüberquerungen bei der Haltestelle Belle-Croix auf der Route de Moncor		15'300	
650.522.57	Mesure PA2 43.9: Réaménagement de la traversée de localité de Belfaux (VALTRALOC), phase I	Massnahme AP2 43.9: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), Phase I		618'300	
650.522.67	Mesure PA2 22.14: Aménagement d'une bande cyclable dans le sens montant sur la route de Chavully, à Granges-Paccot	Massnahme AP2 22.14: Gestaltung einer Fahrradspur in steigender Richtung entlang der Route de Chavully in Granges-Paccot		2'900	
650.522.75	Mesure PA2 A: Mise en oeuvre d'une centrale de régulation du trafic	Massnahme AP2 A: Umsetzung einer Verkehrsregulierungszentrale		342'000	
	Total mesures PA2	Total Massnahmen AP2		1'014'800	0
	Total projets devant faire l'objet d'un message	Total der Projekte, die Gegenstand einer Botschaft sind		1'574'800	0
650.661.04	Subvention du Canton	Subvention des Kantons			650'000
	Total recettes d'investissement	Total der Investitionseinnahmen		0	650'000
	TOTAL MOBILITE	TOTAL VERKEHR		1'574'800	650'000
	Dépense nette	Nettoaussgabe			924'800
7.	AMÉNAGEMENT	RAUMORDNUNG			
790.	Aménagement du territoire	Raumplanung			
	<i>Projets devant faire l'objet d'un message</i>	<i>Projekte, die Gegenstand einer Botschaft sind</i>			
	<i>Mesures PA2</i>	<i>Massnahmen AP2</i>			
790.509.00	Mesures d'urbanisation non déterminées	Nicht festgelegte Siedlungsentwicklungsmassnahmen		200'000	
790.509.12	Mesure PA2 U-A06: Site stratégique d'agglomération de Givisiez	Massnahme AP2 S-A06: Strategischer Standort der Agglomeration in Givisiez		30'000	
790.509.13	Mesure PA2 U-A07: Site stratégique d'agglomération Plateau d'Agy - Portes de Fribourg	Massnahme AP2 S-A07: Strategischer Standort der Agglomeration Plateau d'Agy - Portes de Fribourg		20'000	
790.509.14	Mesure PA2 U-A13: Centralités de Marly	Massnahme AP2 S-A13: Zentralitäten Marly		35'000	
790.509.15	Mesure PA2 U-B01: Intensifier le renouvellement urbain et la densification	Massnahme AP2 S-B01: Intensivierung der Siedlungserneuerung und Verdichtung		60'000	
	Total mesures PA2	Total Massnahmen AP2		345'000	0
	Total	Total		345'000	0
790.660.11	Participation fédérale au projet-modèle "espaces ouverts"	Beteiligung des Bundes am Modellvorhaben "Freiräume"			40'000
	Total	Total		0	40'000
	TOTAL AMENAGEMENT	TOTAL RAUMORDNUNG		345'000	40'000
	Dépense nette	Nettoaussgabe			305'000

Participations communales portées au budget 2016

Communes		Clé statutaire agglo	coefficient effectif agglo	clé statutaire mobilité	répart. agglo	répart. mobilité	Admin.	Culture	Mobilité		Aménag.	Promotion économique	Tourisme	Finances	TOTAL
									(admin)	(TP / clé mobilité)					
Avry	2016	2.31%	2.33%	1.20%	120'482	113'135	20'430	50'627	18'811	113'135	11'100	4'956	14'152	406	233'617
	2015	2.36%	2.38%	1.27%	122'272	119'659	23'451	52'135	17'428	119'659	8'321	6'082	14'439	415	241'932
Belfaux	2016	3.74%	3.78%	0.81%	195'278	76'561	33'112	82'057	30'489	76'561	17'991	8'032	22'938	659	271'838
	2015	3.66%	3.70%	0.82%	189'774	77'711	36'397	80'917	27'049	77'711	12'915	9'440	22'410	644	267'485
Corminboeuf	2016	2.73%	2.75%	1.26%	142'281	118'377	24'126	59'787	22'215	118'377	13'109	5'852	16'713	480	260'658
	2015	2.74%	2.76%	1.31%	141'900	123'336	27'215	60'504	20'226	123'336	9'657	7'059	16'757	481	265'235
Düdingen	2016	9.58%	8.65%	2.36%	446'555	222'016	84'817	210'188	78'098	222'016	46'084	-10'081	35'763	1'687	668'571
	2015	9.59%	8.67%	2.40%	445'049	226'280	95'432	212'161	70'922	226'280	33'864	-5'264	36'247	1'688	671'329
Fribourg	2016	46.88%	47.37%	65.17%	2'446'517	6'138'087	414'844	1'028'038	381'980	6'138'087	225'400	100'631	287'372	8'251	8'584'603
	2015	46.83%	47.31%	64.70%	2'429'069	6'107'486	465'880	1'035'725	346'225	6'107'486	165'315	120'833	286'849	8'242	8'536'555
Givisiez	2016	3.93%	3.98%	3.43%	205'329	323'323	34'817	86'280	32'058	323'323	18'917	8'446	24'118	692	528'652
	2015	3.89%	3.93%	3.41%	201'776	321'804	38'699	86'035	28'760	321'804	13'732	10'037	23'828	685	523'580
Granges-Paccot	2016	3.88%	3.92%	4.13%	202'457	389'325	34'330	85'073	31'610	389'325	18'653	8'328	23'781	683	591'781
	2015	3.74%	3.78%	3.71%	194'018	350'637	37'211	82'727	27'654	350'637	13'204	9'651	22'912	658	544'655
Marly	2016	9.90%	10.01%	4.97%	516'846	467'657	87'639	217'181	80'696	467'657	47'618	21'259	60'710	1'743	984'503
	2015	9.88%	9.98%	5.09%	512'496	480'603	98'293	218'522	73'048	480'603	34'879	25'494	60'521	1'739	993'099
Matran	2016	1.96%	1.98%	1.01%	102'338	95'499	17'353	43'003	15'978	95'499	9'429	4'209	12'021	345	197'837
	2015	2.00%	2.02%	1.05%	103'905	99'043	19'928	44'304	14'810	99'043	7'071	5'169	12'270	353	202'948
Villars-sur-Glâne	2016	15.08%	15.24%	15.65%	786'919	1'474'321	133'434	330'667	122'864	1'474'321	72'500	32'368	92'433	2'654	2'261'240
	2015	15.31%	15.47%	16.24%	794'041	1'532'941	152'292	338'569	113'178	1'532'941	54'040	39'499	93'768	2'694	2'326'982
TOTAL	2016	100.00%	100.00%	100.00%	5'165'000	9'418'300	884'900	2'192'900	814'800	9'418'300	480'800	184'000	590'000	17'600	14'583'300
	2015	100.00%	100.00%	100.00%	5'134'300	9'439'500	994'800	2'211'600	739'300	9'439'500	353'000	228'000	590'000	17'600	14'573'800

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1er juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,
- le règlement du Conseil d'agglomération du 13 novembre 2008,
- le message n° 33 du Comité d'agglomération du 10 septembre 2015,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2016 est adopté.

Il se présente comme suit :

Total des produits :	CHF 28'316'000
Total des charges :	CHF 28'316'000

Fribourg, le 8 octobre 2015

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

Le Secrétaire général :

Jérôme Hayoz

Félicien Frossard

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,
- le règlement du Conseil d'agglomération du 13 novembre 2008,
- le message n°33 du Comité d'agglomération du 10 septembre 2015,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de la mobilité et de l'environnement,

arrête :

Article premier

Le chapitre 650 relatif à la mobilité du budget d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2016 est adopté.

Pour chaque investissement devant faire l'objet d'un message, l'adoption du montant concerné est faite sous réserve d'un message spécifique à produire ultérieurement.

Le budget d'investissement de la mobilité se présente comme suit :

- Total des dépenses brutes d'investissement :	CHF 1'574'800
- Total des recettes d'investissement :	CHF 650'000
- Total des dépenses nettes d'investissement :	CHF 924'800

Fribourg, le 8 octobre 2015

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

Le Secrétaire général :

Jérôme Hayoz

Félicien Frossard

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,
- le règlement du Conseil d'agglomération du 13 novembre 2008,
- le message n° 33 du Comité d'agglomération du 10 septembre 2015,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de la mobilité et de l'environnement,

arrête :

Article premier

Le chapitre 790 relatif à l'aménagement du territoire du budget d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2016 est adopté.

Pour chaque investissement devant faire l'objet d'un message, l'adoption du montant concerné est faite sous réserve d'un message spécifique à produire ultérieurement.

Le budget d'investissement de l'aménagement se présente comme suit :

- Total des dépenses brutes d'investissement :	CHF 345'000
- Total des recettes d'investissement :	CHF 40'000
- Total des dépenses nettes d'investissement :	CHF 305'000

Fribourg, le 8 octobre 2015

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

Le Secrétaire général :

Jérôme Hayoz

Félicien Frossard